

syndicale catholique, dans le domaine public, est d'ores et déjà bien établie pour tenir tête à l'action syndicale neutre.

Mais voyons tout de suite comment, indépendamment des syndicats, les ouvriers peuvent, individuellement, servir la cause française.

L'homme qui travaille de ses bras ne peut certainement pas donner la somme de dévouement, de sacrifices et d'efforts qu'on est en droit d'attendre de celui dont c'est le cerveau qui travaille. Quoique moins avanta-gé et, morale-ment, moins obligé que ses compatriotes plus cultivés, l'ouvrier canadien-français, pas plus que n'importe qui, ne peut se dérober au devoir d'aimer sa langue maternelle. S'il ne la parle pas très correctement, il se doit une certaine fierté de lui faire place d'honneur partout où l'occasion s'en présente. Qu'il la parle seulement comme il l'a apprise dans sa famille ou à l'école, peu importe, mais il doit la parler toujours avec courage.

Par exemple au travail, soit à l'usine, à l'atelier ou sur le chantier, qu'il brave les sottises des lâcheurs en désignant dans sa langue tous les outils et objets qu'il emploie. Qu'il fasse plus s'il est courageux : qu'il demande par voie de pétition aux directeurs de l'entreprise où il est, que tout avis, affiche ou règlement soit imprimé en français comme en anglais.

Malheureusement, pour ce qui regarde les outils et autres choses dont l'ouvrier se sert pendant le travail, il y a une lacune : il ne connaît pas tous les termes français désignant ces articles. L'anglicisme fourmille dans toutes les industries, tout comme dans le commerce. Beaucoup d'ouvriers utiliseraient avec profit un manuel spécial, contenant tous les mots techniques et autres termes professionnels se rapportant aux divers métiers de chaque industrie. Ce livre étant encore à naître, l'ouvrier désireux